

Vos Contacts

LIGUE

Référents par bassin

Alsace - Mickaël MERVELET

06.70.76.61.11

mickael.mervelet@ffjudo.com

Champagne - Laurent PERONNE

06.30.19.88.17

laurent.peronne@ffjudo.com

Lorraine - Yannick FOUSSE

06.74.36.83.05

yannick.fousse@ffjudo.com

DEPARTEMENT

Tél : __ / __ / __ / __

Mail : _____

Référent formation Comité

Nom : _____

Tél : __ / __ / __ / __



Ligue Grand Est Judo

Service Formation - Antenne de Tomblaine

MAISON REGIONALE DES SPORTS

13 RUE JEAN MOULIN

54510 TOMBLAINE

Tel. 03.83.18.87.64 - Email formation@grandest-ffjudo.com

<http://www.judograndest.fr>



Ligue Grand Est
de
JUDO
et disciplines associées

Ligue Grand Est Judo

Service Formation
Antenne de Tomblaine



Livret de Formation

CFEB - ANIMATEUR SUPPLÉANT - ASSISTANT CLUB
(INITIALE OU RENOUVELLEMENT)

Saison 2019-2020

Chèr(e) ami(e) judoka,

Vous venez d'entrer en formation initiale ou allez renouveler votre qualification fédérale d'enseignement bénévole.

La formation de nos éducateurs assure la qualité de nos diverses formes de pratiques et de leur encadrement. La culture de la formation des cadres a toujours été une orientation fédérale importante. Cependant, pour poursuivre la transmission d'une culture, il faut du temps.

La Formation Initiale apporte un socle commun de connaissances et de compétences nécessaires à assurer un encadrement de qualité, en toute sécurité, conformément aux prérogatives d'exercice de chaque diplôme. La Formation Continue permet d'enrichir les connaissances ou de se perfectionner sur une thématique tout au long de sa vie. Chaque judoka souhaitant s'engager dans la voie de l'enseignement doit pouvoir construire son parcours en adéquation avec son ambition. Il doit pouvoir aussi, avoir la possibilité de se projeter dans une démarche de formation progressive.

C'est pour cette raison que la Ligue Grand Est de Judo a créé son propre organisme de formation, proposant une filière de qualifications d'encadrement bénévole et professionnel de qualité et en adéquation avec les besoins actuels et futurs de nos structures.

Ce livret de formation est un outil annuel qui permet de suivre votre parcours de formation initiale ou votre formation continue en vue d'une demande de renouvellement. Nous vous invitons à l'avoir en permanence lors de vos différents stages et regroupements.

« Qui ne continue pas à apprendre est indigne d'enseigner » Gaston BACHELARD

Yannick FOUSSE

CTR - Chef de Pôle Formation

Jean-Marie CANAVERO

Responsable Elu de la Commission Formation

DIPLÔME FEDERAL

ASSISTANT CLUB (AC) :

Formation fédérale à l'animation / bénévole. Permet d'assister les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club. Ne peut enseigner en autonomie pédagogique.

Renouvellement annuel : 10 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par la ligue.

Organisation de la formation : Comités sur habilitation de la ligue

Certification et renouvellement : Ligue

- Cadet 1^{ère} année
- Ceinture marron minimum

DIPLÔME FEDERAL

ANIMATEUR SUPPLÉANT (AS) :

Formation fédérale à l'animation / bénévole. Permet d'assister et de remplacer occasionnellement (au maximum un mois de façon continue) les titulaires de CQP / BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS lors des cours de judo en club.

Renouvellement annuel : 20 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par la ligue

Organisation de la formation : Comités sur habilitation de la ligue

Certification et renouvellement : Ligue

- 18 ans minimum
- Titulaire du PSC 1 ou équivalent
- Titulaire du 1^{er} Dan ou ceinture marron pour les titulaires de l'Assistant Club

DIPLÔME FEDERAL

CERTIFICAT FEDERAL D'ENSEIGNEMENT BENEVOLE (CFEB) :

Formation fédérale à l'animation et l'initiation bénévole. La délivrance d'un CFEB permet d'enseigner le judo à titre provisoire (1 année) et transitoire (le temps de former ou d'identifier un diplômé titulaire d'un CQP ou +) dans une seule association située dans une zone rurale ou une petite association n'ayant pas d'éducateur diplômé à disposition.

Renouvellement annuel : 20 heures de formation continue fédérale, validées dans le livret de formation, par des formateurs reconnus par l'IRFEJJ

Organisation de la formation : Ligue ou comité sur habilitation de la ligue

Certification et renouvellement : Ligue

- 18 ans minimum
- Titulaire du PSC 1 ou équivalent
- Titulaire du 1^{er} Dan
- Inscription par le président de l'association concernée par l'intervention

BRANCHE PRO

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MONITEUR D'ARTS MARTIAUX (CQP MAM) :

Formation professionnelle à l'animation / initiation du judo à temps partiel. Permet d'animer / d'initier à la pratique du judo contre rémunération dans les petites et moyennes structures.

Organisation de la formation : Ligue sur les 3 bassins avec un ou deux regroupements sur l'année de tous les stagiaires pour favoriser la cohésion

Certification : Confédération des Arts Martiaux

MONITEUR DE JUDO JUJITSU

- 16 ans minimum (18 ans à la certification finale)
- Titulaire du PSC 1 ou équivalent
- Titulaire du 1^{er} Dan - 2^e Dan nécessaire à l'examen

ETAT NIVEAU IV

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS) :

Diplôme d'état permettant d'animer, d'enseigner et de préparer des cycles d'apprentissage, de préparation aux grades et d'entraînement. Ceci jusqu'au 1^{er} niveau de compétition en judo, pour tous public, dans tout type de structure et de réaliser des actions de tutorat.

Organisation de la formation : Ligue Alternance de regroupements sur l'un des 3 bassins pour les contenus spécifiques BPJEPS et formations décentralisées sur les 3 bassins pour les contenus communs avec les CQP

Certification : DRDJSCS

PROFESSEUR DE JUDO JUJITSU

- 18 ans minimum
- Titulaire du PSC 1 ou équivalent
- Titulaire du 1^{er} Dan

Certification/Renouvellement

A remplir par la ligue uniquement

FORMATION INITIALE

Date et Lieu	Résultat	Nom et signature du Président de Jury
	<input type="checkbox"/> ADMIS <input type="checkbox"/> REFUSE	

RENOUVELLEMENT

Date et Lieu	Résultat	Nom et signature du CTR
	<input type="checkbox"/> ACCEPTE <input type="checkbox"/> REFUSE	

Remarques

Obligations administratives

Les candidats devront impérativement être à jour des formalités administratives suivantes :

FORMATION INITIALE

EXIGENCES PRÉALABLES GÉNÉRALES ET COMMUNES	JUSTIFICATIFS
• être présenté par le président et le professeur de club où le candidat est licencié	• Remplir P.5 de ce livret
• être licencié à la FFJDA pour la saison en cours	• Attestation de licence
• être titulaire d'un passeport sportif en cours de validité	• Copie p. d'identité du passeport sportif
• S'engager sur l'honneur à enseigner bénévolement et selon les modalités de la qualification possédée	• Remplir P.6 de ce livret
• Fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du Judo-Jujitsu	• Remplir P.7 de ce livret

EXIGENCES PRÉALABLES ASSISTANT CLUB	JUSTIFICATIFS
• être au moins cadet 1ère année à l'entrée en formation	• Copie p. d'identité du passeport sportif
• être au moins ceinture marron	• Attestation de grade ou copie passeport

EXIGENCES PRÉALABLES ANIMATEUR SUPPLÉANT	JUSTIFICATIFS
• être âgé d'au moins 18 ans le jour de l'évaluation finale	• Copie p. d'identité du passeport sportif
• être titulaire du 1er Dan ou ceinture marron pour les titulaires de l'Assistant Club	• Attestation de grade et/ou copie diplôme d'Assistant Club
• être titulaire du PSC1 ou équivalent *	• Copie du diplôme

EXIGENCES PRÉALABLES CFEB	JUSTIFICATIFS
• être âgé d'au moins 18 ans à l'entrée en formation	• Copie p. d'identité du passeport sportif
• être titulaire du 1er Dan minimum	• Attestation de grade
• être titulaire du PSC1 ou équivalent *	• Copie du diplôme
• Extrait N° 3 du casier judiciaire	• Extrait N° 3 du casier judiciaire
• un curriculum vitae mentionnant notamment le cursus judo et les motivations du candidat	• CV + lettre de motivation

RENOUVELLEMENT

EXIGENCES PRÉALABLES COMMUNES	JUSTIFICATIFS
• être licencié à la FFJDA pour la saison en cours	• Remplir P.4-5-6-8-9 de ce livret

*Le renouvellement des certifications AC et AS est gratuit, en revanche une participation de 50€/an et par personne est demandée pour le renouvellement du CFEB.

Engagement sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom _____

Prénom(s) _____

m'engage à enseigner le Judo Jujitsu à titre bénévole durant la Saison 2020-2021 dans le club de _____

selon les modalités d'exercice de la qualification que je possède et qui sont précisées dans l'annexe 2 des textes officiels de la FFJDA.

Fait à _____,

le __/__/----

Signature du (de la) stagiaire

Certificat Médical

CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE INDICATION
À LA PRATIQUE ET À L'ENSEIGNEMENT DU
JUDO JUJITSU

Je soussigné (e), Docteur _____

Certifie avoir examiné à la date de ce jour

--	--

Et le déclare :

- apte à la Pratique et à l'Enseignement du JUDO

Date _____

Signature et Cachet du Praticien